Ordonnance sur l'énergie : la Commission Européenne devient complètement folle

Posté le : 26 mars 2023 11:06 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile
Catégorie: Actualité chaude, Concepts fondamentaux, Crise systémique, Zone Euro, Attitudes

Enfin, les « contrats d'écart compensatoire bidirectionnels » vont arriver !

Un feu de poubelle à la Commission Européenne

Pendant que le zadisme et ses violences embrasent la France, les vraies décisions sont prises ailleurs comme si de rien n'était.

Quel est le vrai problème français du moment ? Le coût extravagant de l'énergie qui étrangle l'économie, ruine les entreprises et asphyxie le pouvoir d'achat.

L'énergie est le cœur du réacteur nucléaire de la vie d'un pays. Ce noyau dur est le point d'application critique d'une politique gouvernemental. Si les entreprises ferment et si le revenu s'évapore et ne se maintient qu'au prix de subventions publiques multiples, on entre dans une phase de mal gouvernance manifeste et dangereuse.

On sait que le parc nucléaire français, aurait-il été soutenu correctement, il n'aurait pas perdu un quart de se capacités. Il permettait de fournir tous les besoins électriques à un prix très compétitifs, en dépit des conséquences de la malheureuse guerre en Ukraine. La commission d'enquête parlementaire a bien montré que depuis la « nightmare team » de Lionel Jospin, tout l'effort des gouvernements successifs a été d'affaiblir la filière nucléaire.

On sait aussi que les énergies intermittentes qui fournissent de l'énergie quand on n'en a pas besoin et qui n'en fournissent pas toujours quand on en a besoin, imposent de disposer de la capacité de produire de façon pilotable de quoi assurer toutes les pointes de consommation. Les compagnons de l'intermittence sont le charbon et le gaz, deux dispositifs techniques très polluants. Depuis la guerre en Ukraine, l'Allemagne des éoliennes marche au charbon.

On sait enfin que depuis le quinquennat raté de Nicolas Sarkozy, début d'une liste qui commence à s'allonger, toute notre politique énergétique a été abandonnée à l'Union Européenne, dont les processus de décision sont extrêmement longs et les ordonnances souvent calamiteuses et contraires aux intérêts français. Le Parlement européen fantoche, sert de caution démocratique à des processus que les électeurs ne peuvent pas influencer et qu'ils vont subir sans avoir rien d'autre à dire que leur rage et à faire qu'allumer des feux de poubelles.

Les médias français considérant comme indigne de leur qualité de traiter des questions européennes, ce qui soulignerait au passage que leurs éditoriaux n'ont strictement aucune importance puisqu'ils n'ont aucune influence internationale, la nation est quasiment privée d'information sur les questions qui les touchent au plus profond. Les politiques français les rejoignent dans leur profonde indifférence à ce qui a été sous-traité et surtout ne veulent pas que les débats soulignent leur impuissance à faire bouger Bruxelles.

Comme Emmanuel Macron a décidé de sacraliser sa relation avec l'union Européenne pour laisser

une chance à son « job d'après », la France est entièrement abandonnée à la volonté de quidams que ses citoyens ne connaissent pas et dont l'intérêt pour la France est exactement égal à zéro.

Voici donc que ces institutions européennes ont pris à bras-le-corps la réforme de la tarification de l'énergie, sans qu'aucun politique français, en tout cas pas le Président, ne tienne le moindre discours public sur les demandes de la France. Si l'Europe ne suit pas, on ne veut pas prouver bêtement son impuissance.

Nous apprenons donc par les sites de propagande de l'Union Européenne, que « la Commission propose de réformer le marché européen de l'électricité afin de répondre à plusieurs objectifs, dont l'accélération du déploiement des énergies renouvelables, et la protection des consommateurs contre la volatilité des prix ».

Volatilité ? Quelle pudeur dans les mots ! On parle ici d'une multiplication par dix du prix de l'électricité dont les règles européennes ne nous a pas protégé, prouvant la nocivité du système qu'elle a mis en place. On sait que les énergies intermittentes qui fournissent trop d'électricité quand on n'en a pas besoin et souvent pas assez quand on en a besoin, doivent être doublée par un outil de production pilotable capable de satisfaire la demande à tout moment. La hausse colossale des prix a été provoquée par l'effondrement de la filière pilotable basée sur le gaz. La question posée était donc : quel autre système pilotable doit-on favoriser ?

Pour ne pas aborder la question avec toute la clarté nécessaire, la Commission emploie des « éléments de langage » qu'il faut apprécier à sa juste valeur.

« Depuis plus de vingt ans, l'UE dispose d'un marché de l'électricité **efficace et bien intégré**, qui permet aux consommateurs de **profiter** des avantages économiques d'un **marché unique de l'énergie**, en assurant la sécurité de l'approvisionnement et en stimulant le processus de **décarbonation.** La crise énergétique **provoquée par l'invasion de l'Ukraine** par la Russie a mis en lumière la nécessité **d'adapter rapidement** le marché de l'électricité afin de **mieux soutenir la transition écologique** et d'offrir aux consommateurs d'énergie, qu'il s'agisse des ménages ou des entreprises, **un accès généralisé et à un prix abordable à l'électricité produite à partir de sources renouvelables et non fossiles** »

On croit rêver : le marché était parfait ! Il a été seulement troublé par la guerre des Russes contre l'Ukraine. La conclusion qui s'impose alors : il faut arrêter la guerre en Ukraine mais pourquoi toucher à ce qui était parfait ? Des mesures temporaires peut-être ? Oh non, il faut soutenir la transition écologique, donc consolider l'intermittence sans parler du système pilotable jumeau qu'elle impose. Vous ne comprenez pas le rapport entre la guerre en Ukraine et la « transition écologique », ni pourquoi un marché parfait devrait voir ses règles changer pour des raisons écologiques ? Qui vous demande de comprendre quand il ne s'agit que d'adhérer à des slogans. C'est qu'il faut favoriser un accès généralisé à un prix abordable… à de l'électricité propre, que « seul le renouvelable peut apporter ».

Ces éléments de langage sont directement repris des discours de Timmermans à l'ONU. L'intermittent d'abord et exclusivement ! Tel est le dogme. Une bataille a été menée contre le nucléaire qui n'est toujours pas terminée, chaque repli tactique étant suivi par une reprise des combats peu après.

Si quelqu'un comprend pourquoi la guerre en Ukraine doit favoriser les sources d'énergies intermittentes qu'il lève le doigt ! C'est un génie. Et que se signale celui qui comprend comment un dispositif qui a fait exploser le coût marginal de l'électricité et qui continue à ruiner tout le monde va permettre des prix abordables grâce à l'intermittence : il entrera directement dans le Guinness des records !

En vérité, la seule solution est de casser le marché unique de l'énergie pour permettre aux nations de revenir à une tarification qui rapproche des coûts de production de leur système de production d'énergie. Mais il ne faut pas le dire. Donc on réaffirme les grands principes : « Ces mesures permettront de réduire l'incidence des combustibles fossiles sur les factures d'électricité des consommateurs et de garantir que ces factures répercutent la baisse du coût des énergies renouvelables ». En remplaçant les énergies fossiles par des énergies intermittentes, on va baisser les prix ! Mais tout le monde sait qu'à côté de l'intermittence, il faut une énergie pilotable. Chut !!! « Radio-Bruxelles ment, Radio-Bruxelles est Allemand ».

Le cri d'amour pour l'intermittence se répète dans tout le document :

« La mise en place d'un système énergétique fondé sur les énergies renouvelables sera essentielle non seulement pour réduire les factures des consommateurs, mais aussi pour garantir un **approvisionnement énergétique durable et indépendant** de l'UE, conformément au pacte vert pour l'Europe*FR• • •* et au plan REPowerEU*FR• • •*. Cette réforme, qui fait également partie du plan industriel du pacte vert*FR• • •*, permettra en outre à l'industrie européenne d'avoir accès à un **approvisionnement en énergie renouvelable, non fossile et abordable**, qui est un moteur essentiel de la décarbonation et de la transition écologique. Pour atteindre nos objectifs en matière d'énergie et de climat, le déploiement des**énergies renouvelables devra tripler d'ici la fin de cette décennie** ».

C'est bien cela : la guerre en Ukraine nous impose de tripler les moyens de production d'énergie intermittente non pilotable ! Vive Poutine, le rouge bien vert !

Il est curieux qu'Emmanuel Macron l'Européiste n'ait pas crié aussitôt aux foules françaises énamourées une annonce aussi rationnelle et appropriée, pour ne pas dire proprement géniale. On peut être sûr que dans l'instant tous les feux de poubelles auraient été éteints.

Entrons dans le détail :

« Dans le cadre de la proposition, les règles relatives au **partage des énergies renouvelables** sont également révisées. Les consommateurs pourront investir dans des parcs éoliens ou solaires et vendre l'excédent d'électricité solaire produite sur toiture à leurs voisins, et pas seulement à leur fournisseur. Par exemple, les locataires pourront partager l'excédent d'énergie solaire produite sur une toiture avec un voisin ».

Ah que l'idée elle est bonne. Tu as créé une plateforme de production qui excède tes besoins (un gâchis en passant) : fait du troc avec ton voisin ! On est sauvé !

Ce n'est pas tout :

« La Commission propose de faciliter le déploiement de contrats à long terme plus stables, tels que des **accords d'achat d'électricité** , dans le cadre desquels les entreprises organisent leur propre approvisionnement direct en énergie et peuvent ainsi bénéficier de prix plus stables pour l'énergie produite **à partir de sources renouvelables et non fossiles**. »

Des accords à long terme de fourniture d'électricité intermittente : mais bien sûr, là est la solution ! Surtout quand il n'en a pas assez parce qu'il fait nuit, qu'il y a des nuages et que le vent est faible sur toute l'Europe ! Pas grave : la réforme oblige les États membres à assurer la disponibilité de garanties fondées sur le marché. Formidable ! Comment ? Chut !!!!!!!

La Commission ne pouvait s'arrêter en si bon chemin :

« Afin d'assurer la stabilité des revenus des producteurs d'électricité et de protéger l'industrie de la volatilité des prix, toute aide publique en faveur de nouveaux investissements dans la production

inframarginale et en continu d'électricité à partir de sources renouvelables et non fossiles devra prendre la forme de **contrats d'écart compensatoire bidirectionnels** et les États membres devront **diriger les recettes excédentaires vers les consommateurs**. »

Gare à vous si vous ne tombez pas en extase devant les contrats « d'Écart Compensatoire Bidirectionnels ». Il n'y a pas de langage technocratique abscons à Bruxelles ! Après la BCE qui nous protège, l'ECB qui nous sauve !

Vous avez bien compris : la réforme vise à tripler les énergies intermittentes en imposant aux États de nouvelles obligations. Quid des énergies pilotables qui sont le problème ? Pas un mot !

Comme le dit notre bien-aimé ministre de l'Économie et des finances : « que voici une bonne base de discussion ! »

Vous vous dites : ils sont totalement cinglés ! Le vrai problème est de disposer d'une énergie pilotable pas chère et de production stable, et que les pays qui peuvent le faire ait la liberté de proposer des contrats nationaux en ce sens. Pour la France où l'énergie pilotable nucléaire suffirait à couvrir tous les besoins prévisibles, il suffit pour sortir de la crise qu'EDF puisse proposer des contrats à 80 ou 100 euros le MWh. Du jour au lendemain plus de crise !

Les pseudos informés affirment en catimini : « on va pouvoir le faire, il faut savoir lire entre les lignes. Mais ils ne pouvaient pas se dédire ». « Ces nouveaux contrats à long terme on en fera ce qu'on voudra. Certes EDF est démantelée et ruinée. Mais on va nationaliser les restes ».

On nous parle également d'une réforme permettant de faire face rapidement aux difficultés urgentes actuelles. On connaît la procédure : passage au Parlement européen puis discussion au conseil des États, renégociations etc. Intégration dans les législations nationales par les Parlements des États membres. En tout, entre 8 et 18 mois. Au mieux.

Ouf ! En 2024 on pourra troquer l'énergie solaire de son toit avec le voisin d'à côté ! On est heureux et même extatique !

Vive la permanence

Par voie d'intermittence

Voulue par Timmermans.

Cela rime même si cela ne rime à rien !

En attendant, les Français peuvent toujours s'amuser à faire flamber les poubelles. Ce n'est pas bon pour la planète mais cela occupe les intermittents de la grève et des permanents des manifestations violentes.

Nous sommes dans une période où les Français se disent qu'ils n'ont plus la maîtrise de rien, qu'ils subissent sans avoir de moyens d'action, que les élections ne servent plus à rien, que les politiciens français sont des guignols, et l'Europe en profite pour concocter un projet hors sol idéologique jusqu'au caricatural qui montre une sottise réellement démente qui, elle, n'est pas du tout intermittente, celle-là !

Régler les difficultés de l'intermittence par un triplement de l'intermittence : On croit rêver. Mais non. Ils l'ont fait ! Et tout ce débat va être une fois de plus occulté en France ? *Être soumis à ce genre de cinglés irresponsables est la mort programmée de la France et de l'Europe.*

Nos suggestions : **une politique de chaise vide en Europe** en attendant la démission de

Mme *Kadri Simson, la transparente commissaire lettonne à l'énergie*

M. Timmermans, l'incapable commissaire hollandais à l'environnement et son directeur de cabinet ex-président de Greenpeace Allemagne et prêtre puritain.

Mme Van der Leyen, la foldingue qui se croit présidente des États unis d'Europe.